

CALENDRIER 4ème trimestre 2019			
Dates	Samedi 18 h 00	Dimanche 9 h 30	Dimanche 11 h
OCTOBRE			
Sa 5 octobre	LFV		
Di 6 octobre		La Loupe	Senonches
Sa 12 octobre	LFV		
Di 13 octobre		Senonches	La Loupe
Sa 19 octobre	LFV		
Di 20 Octobre		Senonches	St. Eliph
Sa 26 octobre	LFV		
Di 27 Octobre (heure d'hiver)		La Loupe	Senonches
NOVEMBRE			
Ve 1 ^{er} novembre TOUSSAINTS		Senonches	La Loupe - LFV
Sa 2 novembre DEFUNTS	La Loupe - Senonches		
Di 3 novembre		10h30 Vaupillon	Senonches
Sa 9 novembre	LFV		
Di 10 novembre			La Loupe - Senonches
Lundi 11 nov. Armistice		Senonches	La Loupe (10h45) - LFV (11h)
Sa 16 novembre	LFV		
Di 17 nov.			La Loupe - Senonches
Sa 23 novembre	LFV – 15h Montlandon		
D 24 novembre CHRIST ROI			La Loupe - Senonches
Sa 30 novembre	Senonches – veillée de prière		
DECEMBRE			
Di 1er décembre 1 ^{er} Avent			Rencontre KT et messe La Loupe + messe à Senonches
Sa 7 décembre	LFV		
Di 8 décembre 2e Avent			La Loupe - Senonches
Sa 14 décembre	LFV		
Di 15 décembre 3e Avent			La Loupe - Senonches
Sa 21 décembre	LFV		
Di 22 décembre 4e Avent			La Loupe - Senonches
Mardi 24 décembre	18h : La Loupe – veillée de Noël pour tous (avec KT)	19h : messe St.Maurice St. Germain	20h : Senonches - LFV
Mer. 25 décembre NOËL			La Loupe - Senonches
Sa 28 décembre	LFV		
Di 29 décembre			La Loupe - Senonches
Mercredi 1 ^{er} janvier 2020		Senonches	La Loupe

La messe sous la forme extraordinaire (en latin) est célébrée tous les dimanches et fêtes à 10h30 à MANOU

LA COLOMBE

Bulletin Paroissial n° 13, Octobre 2019

Paroisse Saint Laumer du Perche

Ardelles ; Belhomert : Boissy-les-Perche ; Champrond-en-Gâtine ; La Chapelle-Fortin ; Digny ; La Ferté-Vidame : Fontaine-Simon ; La Framboisière ; Jaudrais ; Lamblore ; La Loupe ; Louvilliers-les-Perche ; Manou ; Meaucé . Le Mesnil Thomas ; Montireau ; Montlandon ; Morvilliers ; La Puisaye ; Les ressuintes ; Rohaire ; Saint Eliph ; Saint-Maurice-Saint-Germain ; Saint Victor-de-Buthon ; La Saucelle ; Senonches ; Tardais ; Vaupillon ; La Ville-aux-Nonains



Père Jean Pierre Omva Edou
06 40 23 24 43
18 rue de l'église
28240 La Loupe
E .mail :
jeanpierreomvaedou@yahoo.fr

Abbé Paulin Mutoro Likaso
18 rue de l'église
28240 La Loupe

Accueil et Secrétariat
paroisse.stlaumer@diocesechartr
es.com
La Loupe Marie-Paule, Alain et Yprianne
tél : 02 37 81 10 11
mardi et samedi : 10h -12h
mercredi et vendredi : 16h-18h ;
Senonches : Nelly Dubesset ,
tél : 02 37 37 76 45
vendredi, samedi de 10h à 12h
La Ferté Vidame : Anne, Marie Odile , Brigitte et Dominique
tél : 02 37 37 63 12
Jeudi 10h-12h Samedi 10h-12h

Le Rosaire : Une richesse à découvrir, un rendez-vous à ne pas manquer !

Edito :

Tout au long du mois d' octobre, l' Eglise nous invite à réciter le chapelet, dont le cycle complet est appelé le Saint Rosaire. Ce lundi 7 octobre, l' Eglise fête Notre-Dame du Rosaire.

Le mois d' octobre est donc, avec le mois de mai, le deuxième mois marial de l' année. Ce qui n' exclut pas, bien évidemment, que la piété

mariale soit très présente dans la vie du chrétien tout au long de l'année.

Un rosaire comprenait 150 "Je vous salue Marie" qui rappelaient les 150 Psaumes, et on a longtemps appelé le Rosaire « Psautier de Marie ». Les 150 "Je vous salue Marie" furent partagés **en trois parties, en l'honneur de la Trinité**. Puis chaque partie en cinq dizaines, chacune étant précédée d'un Notre Père et suivie du Gloire au Père ou Gloria, en l'honneur de la Sainte Trinité.

Le Rosaire est ainsi une forme de prière répétitive et très simple, durant laquelle on médite sur la place de Marie dans le mystère du salut, pour s'y associer. Cette prière en effet n'est pas pure répétition : elle est méditation, accueil du mystère de Dieu qui touche et rejoint nos vies. Le chapelet ou le rosaire sont ainsi une méditation de l'Évangile, l'accueil pour le croyant, de la vie du Seigneur.

Dans la récitation du chapelet, chaque mystère est annoncé ou médité et suivi d'une dizaine de chapelet. Pour ne pas perdre le compte, les fidèles utilisaient un collier de cent cinquante grains, nommé "patenôtre", qui est à l'origine des chapelets actuels. **Le rosaire a longtemps compté quinze mystères, répartis en 3 séries** : les mystères joyeux, douloureux et glorieux, ce qui amenait aux

150 Je vous salue Marie, qui en faisaient le Psautier de Marie. Mais Jean-Paul II a rajouté en 2002 cinq nouveaux mystères : **les mystères lumineux**.

L'Église a coutume de répartir la prière et la méditation de l'ensemble de ces mystères du Rosaire sur les jours de la semaine, pour qu'ils irriguent ainsi l'ensemble de la vie : **le lundi et le samedi, les mystères joyeux, le mardi et le vendredi, les mystères douloureux, le mercredi et le dimanche, les mystères glorieux, et le jeudi, les mystères lumineux**.

Le mois du rosaire a été recommandé comme tel par le pape Benoît XVI le 12 octobre 2005. Le 20 octobre 2008, il a rappelé aussi que le mois d'octobre est le mois des missions, réitéré par le pape François. La pratique du chapelet, individuelle ou collective, est particulièrement importante durant le mois du rosaire.

Ce dimanche 6 octobre à 15 h : Prière du chapelet à l'Église de Senonches ! venez tous, pour "découvrir", et vivre "ensemble en Église" ce moment privilégié avec toute la communauté paroissiale. Que Dieu vous bénisse !

Père OMVA EDOU

Retrouvez toutes les infos de notre Paroisse sur Internet :
<https://www.paroissesaintlaumer.com>